

L'abbé Ayliès ne démissionne plus

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 8 mai 2018



Après avoir adressé sa lettre de démission [en mars](#) au cardinal **Jean-Pierre Ricard**, suite à la nomination comme évêque auxiliaire de Mgr **Le Vert**, l'abbé **Francis Ayliès** décide finalement de rester curé.

L'abbé Ayliès et l'archevêque de Bordeaux se sont rencontrés à deux reprises. Le prêtre a également rencontré Mgr Le Vert. Ils ont déjeuné ensemble et le père Ayliès a dit à Mgr Le Vert qu'il n'avait rien contre lui.

L'abbé Ayliès va donc retrouver ses paroissiens des Bassins à Flots.

Le 4 avril, Mgr Jean-Pierre Ricard, avait diffusé quelques informations suite à la levée de boucliers contre la nomination de Mgr Le Vert comme évêque auxiliaire :

Un certain nombre de personnes, laïcs ou prêtres, ont manifesté leur opposition à l'arrivée de Mgr Jean-Marie Le Vert comme mon évêque auxiliaire. Des rumeurs circulent et contribuent à la désinformation. Une pétition demande que "les baptisés-confirmés" soient davantage entendus. Voici quelques informations et quelques

questions qui permettent un vrai débat, aident à la réflexion et peuvent servir la communion dans le peuple de Dieu.

1- Des faits.

Prêtre du diocèse de Tours après avoir quitté la communauté Saint Martin, nommé évêque auxiliaire de Meaux et ensuite évêque de Quimper, Mgr Jean-Marie Le Vert a dû démissionner de sa charge le 12 mai 2014. Le climat très tendu des relations avec un certain nombre de ses collaborateurs et de ses diocésains ne lui permettait plus d'exercer sereinement son ministère épiscopal.

Ses parents habitant en Dordogne, il vient résider à Bordeaux métropole ce qui facilite ses déplacements puisqu'il continue à travailler avec les instances nationales de l'Enseignement Catholique, à KTO et dans le cadre des formations sur l'approche appréciative. Par Mgr **Rey**, évêque de Fréjus-Toulon, il se voit confier le suivi de Points-Cœur, ONG catholique internationale alors en grande difficulté.

Après trois ans sans ministère épiscopal effectif, le pape François m'a demandé de l'accueillir dans notre diocèse comme mon auxiliaire. Les nominations d'auxiliaire par le pape se font de deux manières : soit l'évêque titulaire le demande au pape (c'est ainsi que nous avons accueilli Mgr **Bertrand Lacombe**) soit c'est le pape lui-même qui le demande (c'est le cas de Mgr Le Vert).

Dans les motifs invoqués par le Saint-Siège il a paru bon que Mgr Le Vert retrouve une place dans le collège épiscopal et que, sous l'autorité de l'archevêque de Bordeaux, il puisse servir à nouveau le peuple de Dieu comme évêque.

En acceptant la demande du Saint-Père j'envisage de confier à mon nouvel auxiliaire quelques missions particulières. Mais il n'est pas nommé vicaire général, comme l'est Mgr Lacombe.

Depuis déjà trois ans, il intervient, au sein d'une équipe avec un prêtre et un laïc, dans la formation permanente des jeunes prêtres (ordonnés depuis moins de 5 ans) et il continuera cette mission.

Concernant la mise en place de notre Synode diocésain, deux événements vont ponctuer sa réception dans les mois qui viennent : à la Pentecôte, les actes synodaux seront proclamés au cours de la fête Missio 2018. À la rentrée prochaine, une grande assemblée de tous les acteurs de la pastorale (prêtres, diacres, religieux, laïcs et évêques) se réunira pour travailler à sa mise en œuvre. Les compétences acquises par Mgr Le Vert dans le cadre de Talenthéo pourront être utiles à ceux et celles qui, sous mon autorité, auront en charge la mise en place des décisions synodales.

2- Des questions

Certains pensent, qu'après ses difficultés de gouvernance dans le diocèse de Quimper,

Mgr Le Vert ne devrait pas retrouver une charge d'évêque. L'ordination épiscopale, comme le baptême et la confirmation, marque à tout jamais celui qui la reçoit. L'évêque serait-il la seule personne qui ne pourrait bénéficier d'une seconde chance ou d'une réinsertion tellement demandées par ailleurs pour tous les autres ?

D'aucuns se plaignent du cléricalisme qui reviendrait en force notamment chez les jeunes prêtres. Le cléricalisme est une maladie que le pape François se plaît à dénoncer souvent. Cela consiste à faire peser sur les autres de manière indue une autorité liée à sa fonction ou à sa charge. Cette maladie de l'autorité touche tous les états de vie : évêques, prêtres, diacres, religieux, religieuses, laïcs ; elle est malheureusement trop répandue. Un des symptômes majeurs de sa manifestation est la revendication de sa place.

Depuis le concile Vatican II, qui a mis en lumière l'Église comme peuple de Dieu, l'Esprit travaille au sein de nos communautés pour que chacun trouve la place qui lui permette d'annoncer le Royaume de Dieu. Ainsi dans sa famille, sa profession, ses engagements dans la société, ses participations aux différents services ecclésiaux, un chrétien exerce son baptême et sa confirmation au cœur du monde et de l'Église comme un ferment.

Pendant des siècles, le clergé a confisqué à son avantage une grande partie des responsabilités qui sont l'apanage de tous. Mais si tous sont responsables de la Mission de l'annonce de l'Évangile, tous ne sont pas responsables dans l'Église de la même façon. Selon les dons de chacun, certains sont catéchistes, organistes, militants de mouvements, enseignants, docteurs, etc... d'autres reçoivent une mission ecclésiale par lettre de mission de l'évêque et participent, pour un temps et dans un domaine particulier, à l'exercice de la charge ecclésiale. D'autres enfin sont ordonnés (évêques, prêtres et diacres), pour signifier à vie la dimension de service qui structure toute l'Église. Evêques et prêtres signifient que c'est le Christ qui conduit son Église comme le pasteur unique de son peuple. Cette symphonie des charismes et des ministères est un travail de longue haleine, de recherche et d'humble fidélité à ce que l'Esprit donne à notre Église diocésaine pour accomplir son service au milieu des hommes.

Le concile Vatican II, dans la constitution sur l'Église *Lumen Gentium*, a contemplé le mystère d'unité du Père et du Fils et du Saint Esprit comme source de communion dans l'Église. Il rejoint ainsi l'injonction du Christ en Saint Jean : "Que tous soient un, afin que le monde croie !"

L'urgence de la communion ne supprime en rien le débat et le dialogue nécessaires ; de nombreuses instances existent dans notre diocèse et dans nos communautés pour les vivre. Notre synode diocésain en a été une belle illustration et un beau consensus a pu se dégager lors de la dernière assemblée de janvier dernier.

Débattons, cherchons ensemble ! Oui, pour l'annonce de l'Évangile ! Ressourçons-nous ensemble dans la prière, l'accueil de la Parole de Dieu, les textes conciliaires et synodaux. Attention aux faux conflits de générations, aux fausses disputes qui blessent

les frères. Agissons contre le mal en nous et autour de nous afin que le monde croie en Celui que le Père a envoyé, le Christ, le Ressuscité, le Fils et notre frère.